



FO JUSTICE – DISP DE PARIS

SURVOLS DE DRONES : LA DISP DE PARIS RENFORCE SON DISPOSITIF



**DES ENGAGEMENTS
CONCRETS
POUR PLUS DE SÉCURITÉ**

À la suite de la lettre ouverte adressée le 12 août 2026 au Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Paris, FO Justice avait souhaité attirer solennellement l'attention de l'administration sur la multiplication des survols et des livraisons par drones au-dessus des établissements pénitentiaires.

Par courrier en réponse, le Directeur Interrégional confirme la prise en compte de cette problématique et présente plusieurs mesures destinées à renforcer le dispositif de lutte contre cette menace.

NOTRE LETTRE OUVERTE DU 12 AOÛT 2026



FO Justice
DISP DE PARIS

12 AOÛT 2026
LETTERE OUVERTE

LA RÉPONSE DU DIRECTEUR INTERRÉGIONAL



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Le Directeur Interrégional
des Services Pénitentiaires
de Paris

18 SEPTEMBRE 2026
COURRIER DE LA DISP



DES MESURES CONCRÈTES POUR LE CP DE FLEURY-MÉROGIS

La DI de Paris annonce notamment :

- ✓ **L'extension du dispositif de détection et de neutralisation** des drones (DCND) afin de couvrir l'intégralité du domaine du CP de Fleury-Mérogis.
- ✓ **La mise en place prochaine d'une solution structurelle sur les façades**, avec l'installation expérimentale d'une **casquette métallique** en débord de toiture, destinée à empêcher la récupération des colis acheminés par drone.
- ✓ **La mobilisation des équipes**, notamment durant les périodes nocturnes, avec la mise en œuvre des moyens disponibles pour lutter contre les survols.
- ✓ **Le développement d'opérations de lutte anti-drones** conduites par l'ERIS, en lien avec les forces de sécurité intérieure locales.
- ✓ **Le renforcement de la coordination avec l'autorité judiciaire**, avec notamment une réunion de travail annoncée avec le Procureur de la République d'Évry et la Préfète de l'Essonne.



UNE PROBLÉMATIQUE QUI EST DÉSORMAIS PLEINEMENT IDENTIFIÉE

Dans sa réponse, la Direction Interrégionale reconnaît la hausse des intrusions aériennes et des livraisons opérées par drones au cours de l'année 2026, et souligne particulièrement la situation observée au CP de Fleury-Mérogis.

Elle rappelle également que des dispositifs de détection et de neutralisation sont déjà déployés depuis 2023 dans plusieurs établissements de la DISP de Paris, en complément des équipements expérimentés notamment à Fleury-Mérogis et à Fresnes depuis 2018.

Pour **FO Justice**, cette prise en compte témoigne de la nécessité d'adapter en permanence les dispositifs de sécurité aux nouvelles formes de menaces auxquelles sont confrontés les établissements pénitentiaires.



FO JUSTICE SALUE LES ENGAGEMENTS ANNONCÉS

Notre organisation syndicale **accueille favorablement** les mesures présentées par la Direction Interrégionale.

La lutte contre les drones nécessite une **approche globale**, associant technologie, sécurisation des infrastructures, mobilisation des personnels et coopération avec les services de l'État.

Les annonces formulées par la DI constituent, à ce titre, des avancées concrètes dans le renforcement de la sécurité des établissements et de la protection des personnels.

FO Justice restera naturellement attentive à la mise en œuvre effective de ces mesures et à leur adaptation aux réalités rencontrées quotidiennement sur le terrain.



LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS, UNE PRIORITÉ

Les agents pénitentiaires sont en première ligne face aux conséquences des trafics et des nouvelles technologies utilisées par les réseaux criminels. Ils doivent pouvoir disposer de moyens adaptés aux évolutions de la menace.

FO Justice continuera donc à porter cette exigence auprès de la Direction Interrégionale et de l'administration pénitentiaire, dans un esprit de dialogue, de responsabilité et de vigilance syndicale.

FO JUSTICE – DISP DE PARIS

*Une organisation qui alerte, propose et accompagne les évolutions nécessaires
à la sécurité des personnels et des établissements.*

ALERTER | PROPOSER | ACCOMPAGNER | DÉFENDRE



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES 2026**
DU 03 AU 10 DÉCEMBRE 2026

**VOTEZ
FO JUSTICE**



**LA FORCE
DU COLLECTIF
L'ENGAGEMENT
AU QUOTIDIEN**